



MARS 2017
CODES A, C & T

FO COM \ ORANGE



TOUCHE PAS À MON UI



Suite au manque de recrutement dans les UI, les effectifs ne cessent de diminuer alors que l'activité, elle, ne baisse pas... voire augmente. Cette situation était inscrite dans l'accord GPEC du 9 septembre 2014, raison pour laquelle FOCom ne l'a pas signé.

NOUS NE CESSONS DE REVENDIQUER de nouvelles embauches afin de faire face aux défis imposés aux UI et d'améliorer les conditions de travail des salariés. Sous la pression de la diminution des coûts contenue dans Essentiel 2020, l'entreprise fait de plus en plus largement appel à la sous-traitance pour combler le déficit d'effectif. Cela pose beaucoup de problèmes en termes de qualité et de maîtrise des réalisations. Les indicateurs de qualité montrent que le service rendu au client n'est pas satisfaisant, ce qui nous inquiète pour l'avenir de l'entreprise. Et les salariés, qu'ils soient techniciens, CAFF, logisticiens... font les frais de cette sous-traitance. Malgré les efforts des personnels, les UI se trouvent dans l'incapacité de remplir l'ensemble des tâches qui leur sont confiées. Pour y remédier, la Direction accentue l'externalisation, mutualise les activités (magasins, back-office, logistique...) et fusionne des UI (DO Nord de France, Île de France...). Tout cela est fait sans donner de visibilité globale sur l'avenir des personnels et des activités, et en instituant des disparités de gestion entre UI mais également au sein d'une même UI. C'est inacceptable.

Pour FOCom, l'humain doit rester au centre des décisions de tous les projets de l'entreprise, c'est pourquoi nous revendiquons en particulier :

- des recrutements en nombre suffisant pour conserver en interne les activités historiquement dévolues aux UI ;
- la liberté pour les salariés de conserver leurs activités, leurs compétences, leur lieu de travail et leur régime de travail ;
- la préservation des moyens et des conditions de travail ;
- de réelles opportunités de carrière pour les cadres comme pour les non-cadres ;
- la visibilité sur les missions et rôles de chacun ;
- la garantie formelle que les techniciens ne voient pas leur périmètre d'intervention s'agrandir ;
- le respect de l'équilibre vie privé/vie professionnelle ;
- la reconnaissance de TOUS les salariés : leurs compétences et qualifications ainsi que leurs efforts d'adaptation incessants ;
- une amélioration du SI, sans cesse promise et jamais traduite dans les faits ;
- et, de façon générale, des négociations respectant transparence et loyauté sur les évolutions envisagées par l'entreprise et l'accompagnement des salariés.

*L'indépendance
au service de tous!*